



Comité Départemental de Vendée

Archer Club Aizenay



Trophée départemental des Mixtes

Mercredi 09 mai 2018

à Aizenay

Au pré des Archers

Tenue blanche ou tenue de club. Licence FFTA.

- 14 h 00 : Accueil, greffe
- 14 h 30 : 2 volées d'échauffement + Mini qualificatif
- 15 h 00 : Pause et constitution des poules
- 15 h 20 : 3 matchs de Poules
- 16 h 30 : Pause et centralisation des résultats
- 16 h 45 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)
- 17 h 00 : Résultats, clôtures et pot de l'amitié

Inscriptions :

Equipe de 2 archers composée d'un homme et d'une femme du même club
Vous pouvez inscrire plusieurs équipes mais dans un ordre de priorité car s'il y avait trop d'équipes, nous ne retiendrons que les 1,2 ou 3 premières équipes de chaque club.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée **avant le mardi 01 mai 2018**,
Inscription auprès de Pascal GRUDÉ – Fiche d'inscription remplie
Chèque d'inscription : **4 euros par équipe** à l'ordre de « Archer Club d'Aizenay » et adressée à :

L'Archer Club D'Aizenay
Pascal GRUDE
22 RUE DE BELLEVUE
85170 DOMPIERRE SUR YON
Mail : arc.aizenay@gmail.com

1ère année de licence (toutes catégories)	30m – Blason 80cm
Arc classique (toutes catégories)	50m - Blason 122cm
Arc à poulies C/J/S/V/SV	50m - Blason 122cm
Arc nu (toutes catégories)	30 m - Blason 80cm

Déroulement de la compétition :

- ³⁵/₁₇ Phase de mini-qualification par équipe Echauffement à distance 5 volées de 4 flèches – 2 flèches par archer en 1mn20/volée
- ³⁵/₁₇ Tir de classement Constitution de poules en fonction du nombre d'équipes Match en set – Toutes les équipes se rencontrent
- ³⁵/₁₇ Tir de barrage (Big Shoot off) Les vainqueurs de chaque poule se rencontrent pour déterminer le vainqueur du Trophée

Le vainqueur de chaque catégorie pourra participer au Trophée National des Mixtes
Le 30 juin et 1er juillet 2018 à CHENNEVIERES SUR MARNE – 94

BIENVENUE A TOUTES ET TOUS

